PROJET Educatif.

www.colos-sports.com

Colos Sports
Les Vacances pour tous

PRESENTATION « COLOS SPORTS»

Adresse siège social : route de la grisiere 71000 Mâcon **Téléphone** : 06 07 31 24 67 **Courriel** : contact@colos-sports.com

Adresse site internet : www.colos-sports.com **Dénomination commerciale :** Colos sports

Agrément DDJS :

Colos sports , association située à Macon en bourgogne , **affiliée à la Fédération Française de Motocyclisme** et **agréée DDCS**, développe des activités liées aux sports motorisés depuis 2004. Colos sports a pour objet de diffuser les techniques et les connaissances au travers des activités sportives , d'offrir aux jeunes et aux moins jeunes la découverte de ces sports pour leur épanouissement personnel, de leur permettre de progresser technique et sportivement et de développer une approche raisonnée de la pratique sportive

Respectueux de l'environnement, nous décidons de faire partager ce plaisir à d'autres participants. Dans notre optique de vouloir promouvoir **le sport autrement,** comme média de découverte de l'environnement, nous pensons qu'il est nécessaire d'ores et déjà d'éduquer d'une « manière active

2

VOCATION DE L'ORGANISATEUR

Nos objectifs éducatif sont de différencier la pratique sportive (perfectionnement) et la pratique loisir ».

Cela passe par l'initiation à la pratique raisonnée du quad et/ou de la moto avec une séance d'éducation à l'environnement mettant en relation les loisirs motorisés et l'environnement humain, matériel et naturel et une séance sensibilisant les jeunes à la sécurité routière et à la mécanique.

Les séances sportives permettent aux pratiquants d'évoluer sur les activités moto . L'idée est de permettre aux débutants de s'initier à ces sports motorisés et d'avoir une progression technique pour les jeunes ayant l'habitude de pratiquer.

Les séances d'initaiton a la pratique du cheval a pour but d'apprendre les diffentes technique et d'apprendre les élements de sécurité indispensable a la pratique.

En organisant des colonies et séjours destinées aux enfants et adolescents, l'association vise à :

- e Développer des aptitudes techniques et des notions de pilotage des loisirs motorisés.
- e Organiser des loisirs de vacances pour tous.
- e Dynamiser et participer à la vie sportive locale.
- e Promouvoir et valoriser une activité spécifique en cohérence avec un territoire.

Valoriser l'image des sports mécaniques auprès des différents publics (collectivités, associations de protection de l'environnement, familles ...).

- Contribuer à la protection de l'environnement en évitant les comportements dommageables
- Promouvoir une attitude responsable et citoyenne.

3

LES VALEURS ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Ce document ayant pour but de définir les objectifs de l'action éducative, voici ceux que s'engage à développer Moto Quad Concept au travers de 3 grands thèmes : SPORT, RESPECT, SECURITE.

OFFRIR AU PLUS GRAND NOMBRE DE JEUNES UN LOISIR SPORTIF ET ÉDUCATIF PAR L'APPRENTISSAGE DES ACTIVITÉS LIÉES AU MOTOCYCLISME et d'équitation

Rendre accessible à chacun la pratique du quad, de la moto et de l'équitation, quel que soit son niveau technique, ses capacités physiques et son environnement social.
Participer à l'éducation des enfants et des adolescents par la voie du sport et des activités physiques, par un enseignement collectif qui les met en relation les uns les autres.

Permettre à des jeunes de tous horizons de concilier, par le biais du sport motorisé et d'autres activités, passion, citoyenneté, responsabilité, respect de soi et des autres.
Favoriser le développement et l'encadrement de la pratique des loisirs verts motorisés, dans un esprit de respect de l'environnement, de la nature et de ses usagers.

PERMETTRE A CHACUN DE DEVELOPPER SA CITOYENNETE

Permettre d'avoir une attitude responsable : respecter l'autre dans son individualité, son intégrité, ses différences, tout en respectant les règles de vie collective. Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie.

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA SOCIALISATION

Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances.
Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
Permettre l'affirmation de la personnalité de chacun, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.
Favoriser l'émancipation pour que chacun soit libre, autonome et indépendant, dans le respect des autres.

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL

Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et des savoirs techniques.
Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, contribuer à son éducation et à sa santé.
Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire ses propres choix. eStimuler les aptitudes physiques et intellectuelles des enfants.
Créer le contexte le plus favorable à l'épanouissement et à la performance sportive de chaque participant quelles que soient ses capacités techniques et physiques et ses caractéristiques psychologiques et sociales.
Favoriser l'approche du milieu sportif et naturel.

AGIR DANS UN CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Sensibiliser l'enfant à la nature et à l'environnement. Amener l'enfant à une prise de conscience pour favoriser un comportement respectueux de l'environnement naturel. Modifier les consciences viseàevis de cette activité par le biais des enfants à leur retour de séjour : comportement respectueux, conduite raisonnée, connaissances de la machine et de la législation.

AGIR POUR LA LAICITE, LA MIXITE SOCIALE ET L'INTEGRATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.

Favoriser les mélanges de culture et la mixité sociale.

Respecter les idéologies de chacun, sans pour autant accepter l'intolérance devant le handicap

ou créditer toutes formes de racisme.

5

LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Pour assurer le fonctionnement des séjours, l'association dispose de différents moyens humains,

techniques et financiers :

L'EQUIPE PERMANENTE :

Dalbec julien: responsable séjour , éducateur sportif sur les diverses activités de l'association (BEES Motocyclisme,). Né le 07/04/1989 à saint remy Adresse : 13A route de chalon 71390 Buxy D Titulaire d'un BEES Motocyclisme, il a une expérience de 5 ans dans l'encadrement sportif de différents types de publics (particuliers, groupes, enfants, adolescents, adultes, enfants difficiles...). Il dirige la structure et encadre les différents publics que reçoit l'association et gère l'entretien mécanique du parc grâce à sa formation de mécanicien.

Isabelle Bardin: Directice , Coordinatrice des colonies de vacances, et employée administratif polyvalente. (BAFAD)
Née le 29/02/1968 à Decize 58
Au sein de l'association, Melle Bardin prend en charge la mise en place des colonies de vacances et le recrutement du personnel (animateurs et personnels de service). Elle possède une expérience significative dans l'encadrement d'enfants et dans le domaine de l'animation.

Nathalie Dalbec : Secrétaire de l'association

Mathieu Dalbec : Président de l'association MOTO QUAD CONCEPT

Lors des séjours de vacances, l'équipe pédagogique est renforcée: e de **directeurs diplômés** pour la prise en charge de la direction des séjours durant l'été. e d'**animateurs Bafa** recrutés en fonction de leur diplômes et expériences avec les jeunes, **des stagiaires** en cours de validation de leur BAFA.
e **d'éducateurs sportifs** pour encadrer les activités quad et moto. e **du personnel de service** pour l'entretien des locaux et le service des repas. e **des intervenants spécifiques** pour certaines activités sportives.

6

LES MOYENS TECHNIQUES :

***Le parc de quads et motos** de notre partenaires smx concept
Parc de 7 quads de 50 à 150 cc assurés et adaptés. Parc de 21 motos de 50 à 250cc assurés et adaptés.

***Les équipements de protection** casques, masques, genouillères, coudières, vêtements de pluie, gants, charlottes hygiéniques. ***Tonnelle d'ombrage**

- **attelier :** En bord de terrain de pratique pour le rangement du matériel de protection pendant les séjours.
  ***Le matériel pédagogique**
  Pour la mise en place de séances techniques et éducatives : modules techniques, plots et cônes, rubalise, pneus, signalisation, affiches et panneaux informatifs... ***Le matériel pédagogique pour le fonctionnement des séjours de vacances et des activités. *Le matériel administratif**
  ***Les moyens de transport**
- 1 mini buss 9 places , un camion 7 places.
  ***Les locaux**
  Le garage de stockage des machines et ateliers mécaniques pour l'entretien e Le bureau administratif à Mâcon
- ***Les assurances**
  La responsabilité civile

La responsabilité civile de la FFM grâce à l 'affiliation e les assurances des véhicules et du parc des machines

Les lieux d'activités

Le terrain de Mâcon se prête bien à l'activité. La location de plusieurs hectares de champs permet la mise en place de circuits aménagés et sécurisés pour les activités quad et moto, grâce à son aspect vallonné, l'absence de voisinage et la position géographique. Le terrain est sécurisé et aménagé avec plusieurs modules pédagogiques permettant de passer aisément de l'initiation au perfectionnement technique.

- 7

LES PARTENAIRES :

FFM : Fédération Française de Motocyclisme

***L'affiliation**

En s'affiliant à la Fédération Française de Moto, l'association est reconnue des instances dirigeantes. Ceci nous permet d'être constamment informés des évolutions du sport motocyclisme (réglementation, lois, actualités...), de délivrer des licences et de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile et protection juridique auprès de AMV Assurance.

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

***L'agrément DDCS**

L'association est déclarée à la Direction Départementale de La Cohésion Sociale et possède un n° d'agrément : en attentes

8

LES MOYENS DE COMMUNICATION :

***Les plaquettes commerciales / la communication papier**

Mise en place de plaquettes spécifiques aux séjours de vacances diffusées auprès des collectivités de proximité, des offices de tourisme, des structures éducatives, de différentes associations, des comités d'entreprises, des adhérents de l'association.... La plaquette peut aussi être distribuée tout au long de l'année lors de diverses occasions.

*** Internet**

e Le site internet www.colos-sports.com remis à jour chaque année e Les sites de référencement de séjours de vacances

les sites spécialisés des activités motorisées

le mailing : depuis la création de l'association en 2004, nous avons pu acquérir une multitude

d'adresses mails de particuliers, entreprises, structures d'accueils... et créer notre propre liste nous

permettant de diffuser régulièrement nos activités et actualités.

les réseaux sociaux : nous disposons d'une page sur le réseau facebook et twitter.

le blog des séjours de vacances : à chaque séjour, les parents ont la possibilité de visualiser les photos

et commentaires des jeunes sur le blog des séjours. Il est tenu régulièrement par les animateurs et le

directeur en concertation avec les jeunes.

Les principales ressources découlent de la participation du public sur les différentes prestations proposées par l'association tout au long de l'année. 1e Apprentissage et perfectionnement technique du quad et de la moto pour les 6e17 ans sous forme de séances de 2h et journée. 2e Stages et séjours quad et moto à la carte, en pension complète ou en gestion libre pour les structures associatives et éducatives.

*** Les partenariats**

Nous avons plusieurs partenariats avec des comités d'entreprise qui diffusent nos séjours à

leurs salariés via leurs propres moyens (journal du CE, site internet, mailing, affichage...). En fonction

des C.E., les salariés ont des participations plus ou moins intéressantes de la part du comité d'entreprise.

e Les offices de tourisme de Mornant et de Saint Etienne diffusent régulièrement nos actualités.

LES MOYENS FINANCIERS :

3e Séjours colonies de vacances quad et moto pour les 7e17 ans.

9

STAGES ET SÉJOURS POUR LES GROUPES

Colos sports travaille avec **les groupes, comités d'entreprise, structures associatives et éducatives**. Soucieuse de proposer des activités **sportive** de qualité en lien avec notre projet éducatif, nous proposons plusieurs types de prestations.

PUBLIC :

Structures associatives, maisons de quartier, espaces jeunes, centres sociaux, mairies, M.J.C., structures éducatives, foyers, MECS, centres de loisirs et d'animation...

LIEUX DES ACTIVITES :

Les activités se déroulent sur la ville de mâcon sur different lieux de pratique de nos partenaires

LES PRESTATIONS :

Stages motocross,quad et equitation demie journée (2h) ou une journée (2x2h) **encadrés par du personnel qualifié.** Ces stages sont décomposés en plusieurs **séances pédagogiques** de 15e20 mn alternant les temps de pratique et les temps de récupération. Au cours de chaque séance, plusieurs sessions, abordant à chaque fois un aspect technique du pilotage, permettent une **progression évolutive** et adaptée en fonction du niveau et de l'âge de chacun. Ces séances ont pour but **d'initier et/ou de perfectionner** les enfants à partir de 6 ans à la **pratique de la moto,quad et equitation.** Les séances sont mises en place avec un minimum de 4 participants.

LES SEJOURS MOTO ET QUAD POUR LES GROUPES :

Ces séjours à thématique quad et ou moto sont spécialement étudiés pour les groupes **ayant leur propre équipe d'animation**. Nous intervenons sur nos sites auprès des structures en tant que prestataire. Les structures sont

accueillies en pension complète ou en gestion libre. Nos éducateurs encadrent les activités spécifiques. **La vie quotidienne est gérée par leur équipe pédagogique.**

11

HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

*** Séjour en pension complète sous bungalow toilé** Sur un site privé de 5 ha, chambres de 3 lits, 1 salles de restauration et d'activités, grand

terrain de sport (football, pétanque, pingepong...), accès direct depuis le centre au terrain de quad et moto. Les activités moto et quad se déroulent sur place, l'activité équitation a 5 klm du centre.

*** Séjour en gestion libre** Les structures assurent la gestion des repas et de l'hébergement. E**lles doivent disposer d'un moyen de transport** pour rejoindre les différents lieux d'activités.

*** Séjour à la carte**
En fonction de leurs besoins et de leur budget, les structures d'accueil choisissent les différentes activités autour du quad et de la moto et créent leur propre séjour. Les structures ont la possibilité de créer eux même leur séjour en fonction de leur budget, de leurs envies et de leurs besoins. Pour les guider, nous avons créé plusieurs exemples de séjours de 2 à 5 jours.
*** Activités annexes** En plus des activités quad et moto, les structures peuvent intégrer dans leur séjour d'autres prestations encadrées ou gérées par notre équipe: **Sécurité routière et animation environnement :** Les différentes règles de pratique sur route, chemin ou circuit, la différence entre une machine homologuée et une machine non homologuée, les différents éléments de protection liés au pilote et à la machine. Comment adapter la pratique des loisirs motorisés, la différence entre le sport sur circuit et la randonnée sur chemin ouvert à la circulation.
Course d'orientation : Savoir lire une carte, se servir d'une boussole, s'orienter pour découvrir les balises.
Randonnée vtt : Mise a disposition de vélos et d'une carte IGN. Permet de se déplacer sur les chemins ouverts à la circulation publique. Effectuer un parcours sur une carte IGN. **Piscine :** sortie à la piscine de Génilac ou de Mornant pour des jeux autour de l'eau **Randonnée pédestre :** à la découverte des chemins et sentiers au départ du site directement *** Vie collective**
Plusieurs groupes se côtoient pendant les séjours.
Les groupes accueillis sont gérés par leur propre équipe d'animation qui est responsable à part entière de son groupe. Les jeunes ainsi que les animateurs doivent respecter le règlement intérieur du site. Durant le séjour, les jeunes participent à la vie collective (rangement des chambres, préparation et rangement des activités, dressage et débarrassage des tables, entretien des parties communes...).

12

3eLES COLONIES DE VACANCES multi sports

En tant que structure d'accueil de loisirs, colos sports organise des colonies de vacances multi sport d'une durée d'une semaine à 2 semaines. Séjours alliant **Sport, Sécurité et Respect** destinés aux jeunes de 7 à 17 ans pour s'initier et se perfectionnerau differente pratique sportive de la ville de Mâcon. En plus de toutes ces sensations fortes, d'**autres activités** s'ajoutent au programme (vtt, piscine, course d'orientation, sport collectif...) et bien sûr tout un panel d'**animations de centre de vacances** (grands jeux, veillées, activités sportives et d'expression...).

A l'inscription sur un séjour, l'enfant doit choisir sa dominante d'activité, **motocross, motocross perfectionnement, quad ou mix moto/quad, équitation** Pendant plusieurs jours, dans un contexte loisir, les enfants vont s'initier à la pratique du quad et/ou de la moto. Des séjours alliant **SPORT, SECURITE** et **RESPECT** destinés aux jeunes de 7 à 17 ans de tous niveaux. D'autres activités variées viennent compléter ce programme : course d'orientation, piscine, vtt, randonnées pédestres, animations nature...

Par la découverte et la pratique d'activités physiques de pleine nature, ce projet propose de conduire les jeunes vers un développement de leurs capacités physiques et psychomotrices et un enrichissement de leurs sensations. Les activités physiques de pleine nature permettent à l'enfant une meilleure connaissance de soi et de son développement. C'est aussi profiter au maximum du cadre naturel qui est offert aux enfants, pour une oxygénation et un épanouissement complet du corps et de l'esprit. La nature au service du sport, du loisir et de la santé.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SEJOUR :

- Découvrir la pratique d'un sport
- Acquérir les bases techniques qui permettent d'atteindre un niveau de maîtrise
- Découvrir et contrôler ses propres limites grâce à un encadrement diplômé et

  sécurisant.

- Différencier la pratique sportive sur circuit et la pratique raisonnée sur chemins

  ouverts.

Public : enfants et adolescents (fille ou garçon) de 7 à 17 ans débutants, amateurs ou confirmés.

Périodes : vacances scolaires . **Capacité d'accueil** : de 24 enfants selon les périodes **Durée :** séjours 7 jours ou 14 jours

13

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE:

- 1 coordinatrice de site
- 1 directeur de séjour pendant l'été
- Des animateurs BAFA dont un assistant sanitaire
- Des éducateurs sportifs diplômés pour l'activité quad et moto
- Du personnel de service et d'entretien

MATERIEL ET EQUIPEMENT :

- un parc de 28 quads et motos de 50 à 250 cm3 adaptés à chacun
- équipement de protection : gants, casques, masques, coudières, genouillères...
- matériel pédagogique : balises, cônes, modules techniques, pneus, signalisation...
- camion de transport + une remorque

LE QUAD ET/OU LA MOTO :

Activités dominantes du séjour, le programme est basé sur 6 séances (5 séances de pratique et 1 séance plus théorique). Des séances de 3 heures où les jeunes alternent les temps de pratique et les temps de récupération. Les jeunes sont répartis en groupes d'âge et de niveaux. Les séances ne dépassent pas 8 participants.

LES AUTRES ACTIVITES PROPOSEES EN FONCTION DE LA SAISON:

Course d'orientation escalade,accrobranche, tir a l'arc , vtt, piscine, randonnée pédestre, sports collectifs (football, volleyball, petanque...), jeux de raquettes, babyefoot, pingepong, animation nature ...

MODALITES D'INSCRIPTIONS DES SEJOURS :

Les inscriptions débutent environ 6 mois avant le début des séjours. Pour inscrire leur(s) enfant(s) sur un séjour, les familles doivent soit contacter colos sports par téléphone ou par mail, soit suivre les modalités d'inscriptions en ligne via le site internet. Le bulletin d'inscription ainsi que la fiche sanitaire doivent être rigoureusement complétés et signés. Pour inscrire un enfant à un séjour de vacances, il faut envoyer à Moto Quad Concept : e le bulletin d'inscription (un par enfant) en ayant bien indiqué les dates de séjour e la fiche sanitaire de liaison précisant les particularités de santé e un acompte de 30 % de la valeur du séjour

les frais de dossiers

Le solde du séjour devra parvenir à colos sports 15 jours avant le début du séjour.
Pour les inscriptions tardives (moins de 15 jours avant le début du séjour), le règlement intégral devra accompagner le dossier d'inscription.

Une confirmation d'inscription et une convocation de départ est transmise avec les informations nécessaires au bon déroulement du séjour.

14

TRANSPORT / ACHEMINEMENT :

Nous assurons les acheminements depuis plusieurs villes, les enfants sont accompagnés par un animateur/trice diplômé à l'aller et au retour. Les voyages sont assurés en bus, train ou TGV jusqu'àu centre d'hébergement. Les horaires sont communiqués aux familles **une semaine** avant le début du séjour.

Les familles ont la possibilité d'accompagner les enfants directement sur le lieu de séjour.

L'HEBERGEMENT ET LA RESTAURATION :

L'association colos sports ne possédant pas sa propre structure d'hébergement, les séjours peuvent être mis en place dans différentes structures d'hébergement agréées par la commission de sécurité et les services de la DDCS. Pendant les séjours, les enfants sont accueillis en pension complète.

Les centres comprennent un hébergement sous bungalows toilés les équipements minimum pour assurer le biene être et le confort des jeunes (chambres de 3lits, douches et toilettes dans le batiment principale). Les structures utilisées se trouvent plutôt en milieu rural facilitant les activités de pleine nature et promenades directement au départ du site.

Les repas sont livrés en liaison froide par une société spécialisée dans la cuisine de collectivités. La direction valide les menus en fonction d'une alimentation variée et équilibrée sur tout le séjour. Selon la saison, un repas piqueenique est organisé au cours du séjour. L'équipe est extrêmement vigilante aux régimes et allergies alimentaires.

VIE QUOTIDIENNE :

L'organisation de la vie quotidienne doit être pensée, dans la mesure du possible, dans le respect du rythme de vie du participant. Elle doit tenir compte des différentes habitudes des participants, en ce qui concerne leur rythme de vie, leur alimentation, leurs rituels de coucher... L'organisation de la vie quotidienne doit favoriser la prise de décision du participant.

Une des priorités de l'équipe d'animation est de mettre en place un cadre permettant de concilier au mieux les temps d'activité et les temps de vie quotidienne. L'équipe doit être attentive aux besoins du participant. Le directeur et son équipe doivent veiller à la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

VIE COLLECTIVE :

La vie en collectivité est organisée en plusieurs groupes d'âge en fonction des effectifs sur un même séjour. Chaque groupe a un animateur référent pour la vie quotidienne. Nous encourageons la participation et la prise de responsabilité des enfants et adolescents sur les temps de la vie quotidienne dans une volonté d'autonomisation.

15

LA PLACE DE L'EXPRESSION ET DU CHOIX :

L'expression et la pensée par soiemême doivent être privilégiées. Les jeunes doivent avoir la possibilité de s'exprimer tout au long de la journée quel que soit le mode choisi : en groupe, en petit comité, sous une forme artistique. Ils doivent pouvoir exprimer leurs préférences et choisir leurs activités.
A l'âge où l'on a tendance à vouloir se conformer au groupe, permettre l'expression individualisée de chacun contribue à révéler et développer la personnalité du jeune.

Il nous semble important de veiller à ce que les jeunes soient respectueux de leur environnement, tant humain que matériel et attentifs à la vie des autres. Cela implique un intérêt à l'aspect relationnel de leur séjour.

SECURITE :

Nous apportons une vigilance particulière quant à la sécurité des enfants qu'elle soit physique, morale ou affective. Les animateurs participent à toutes les activités avec les enfants.

Les règles de vie sont établies dès le début du séjour pour l'ensemble des jeunes que nous accueillons.

Pour les adolescents, une charte de bonne conduite sera mise en place et signée en amont du séjour et remise à l'animateur référent du groupe à l'arrivée.

Ils ont une mission de

surveillance et d'écoute et doivent, par leur disponibilité, être attentifs aux besoins de chacun et à

l'instauration d'un bon climat entre les enfants. Les jeunes ont un réel besoin de se confronter à un

cadre mis en place par l'équipe pédagogique.

Nous avons sur les séjours 1 animateur pour 8 enfants, et non simplement 1 pour 12 comme le veut la

réglementation. Cela permet de former des groupes d'âge, avec un suivi personnalisé des jeunes. Les

animateurs peuvent aussi en profiter pour se répartir le travail, entre la préparation des activités, leur

mise en œuvre, et la prise de repos nécessaire pour permettre à chacun d'assurer une qualité

d'animation optimale.

Il est fait un point sur les consignes de sécurité avant chaque activité.

SANTE :

Une infirmerie est installée pour accueillir tout enfant malade ou blessé. L'adulte en charge d'un enfant blessé ou malade se charge de le soigner (sans aller auedelà de ses prérogatives), de tenir à jour le cahier d'infirmerie et de tenir les parents informés.
Les animateurs ont toujours une trousse de secours et un téléphone portable en leur possession pour les

activités se déroulant hors du site. Chaque animateur possède les numéros de téléphone de la structure, du personnel d'encadrement et les numéros d'urgence. Les animateurs sont garants de la sécurité des enfants.

16

La direction insiste particulièrement sur l'importance des temps informels, c'est à dire sur les temps de

vie quotidienne, qui sont, pour nous, des temps d'animation à part entière.

LES RELATIONS AUX FAMILLES :

Chaque famille peut prendre connaissance des modalités du séjour via le site de l'association présentant le séjour. Les documents nécessaires à l'élaboration du dossier de l'enfant ou de l'adolescent sont à télécharger via ce site. De plus, pour des renseignements d'ordre personnels et pour des interrogations concernant le séjour, les familles peuvent prendre contact avec la direction via eemail ou téléphone.

L'accueil des enfants : Le temps de l'accueil est un moment privilégié pour les familles afin de connaître les autres participants et les équipes d'encadrement et pour nous d'avoir des éléments complémentaire concernant l'enfant.
Pendant le séjour, l'équipe pédagogique veille à ce que la famille soit informée régulièrement du déroulement du séjour (lettre de l'enfant, message Internet, répondeur vocal, blog...). Après le séjour, les familles peuvent prendre contact avec le directeur du séjour ou les responsables de l'association afin de leur transmettre leurs suggestions, les points positifs/négatifs du séjour...

17

SUIVI ET EVALUATION

LES REUNIONS ET L'EVALUATION :

Une réunion préparatoire est organisée avant le début de chaque séjour avec l'équipe d'encadrement. Cette réunion a pour objectif de présenter les projets éducatif et pédagogique aux animateurs saisonniers, de définir les thèmes et de préparer les grandes lignes du séjour.
Elle sera effectuée juste avant le début du séjour pour préparer les plannings d'animation ainsi que l'ensemble de la logistique (salles d'activités, matériel, emplois du temps, répartition des animateurs par groupe d'âge ...).

Pendant les séjours, des réunions de concertation et d'évaluation sont organisées. Elles ont lieu au moins une fois par semaine avec la présence de tous les animateurs. Si toutefois un problème d'urgence survient, une réunion est organisée dans la journée. Des outils, tels que questionnaires, boîte à idées ... sont élaborés par la direction du centre et proposés aux animateurs pour validation et application. Pour les animateurs stagiaires, une évaluation s'effectue régulièrement, ceci afin de les aider dans leur formation.

En fin de séjour, un temps d'évaluation et de bilan partagé est organisé avec les enfants et l'équipe. Tous les objectifs fixés dans ce projet doivent être évalués au terme du séjour : e avec les enfants : un questionnaire de satisfaction et une mise en commun des impressions à l'oral afin de faire le point, de critiquer, d'apprécier et de se remémorer les bons moments vécus. e avec les animateurs et le directeur : une réunion bilan au terme du séjour afin de juger le projet en luie même et les animateurs. e avec les parents : une enquête de satisfaction est envoyée aux familles quelques temps après le séjour afin d'avoir leurs impressions sur la qualité des prestations (activités, vie quotidienne, site internet, tarifs, relations...) et de pouvoir améliorer par la suite les conditions de séjour. L'évaluation est une excellente manière de progresser en se remettant parfois en cause.

Et aussi un excellent outil pour prendre du recul, se réinterroger par exemple sur le « pourquoi » de notre action, pour pouvoir ainsi à l'occasion repenser le « comment ». Après chaque séjour et en fonction des difficultés rencontrées, le projet éducatif pourra être modifié et réajusté dans un souci d'amélioration et de qualité de prestation.